

Cher(e) collègue,

L'élection du Président de l'Université Blaise Pascal aura lieu jeudi 22 mars 2012.

En tant qu'administrateur de l'Université Blaise Pascal, élu sur la liste UNSA (SNPTES et A&I), avec plus de 52 % des suffrages exprimés, dans le collège BIATSS, je serai amené à participer à ce vote.

Les deux candidats Pascale DUCHÉ et Mathias BERNARD ont souhaité débattre de leur vision de l'Université et de leur programme respectif avec les représentants des syndicats SNPTES-UNSA et A&I-UNSA et nous les en remercions. Plusieurs rencontres ont ainsi été organisées avant et après le renouvellement des Conseils centraux.

Les risques liés à l'autonomie renforcée de l'Université en matière de gestion des Ressources Humaines, suite à l'accès aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) ont été au cœur du débat. Le volet RH (Ressources Humaines) des deux candidats a donc été l'objet de toute notre attention, sans négliger bien sûr les autres aspects de leurs programmes respectifs et notamment la question de l'avenir de l'UBP au sein de la structuration actuelle du site clermontois. Nous leur avons également rappelé notre souhait de voir respecter un des principes fondateurs des universités : **elles doivent être gérées de façon démocratique avec le concours de l'ensemble de la communauté universitaire** dont les personnels BIATSS sont une composante essentielle. N'en déplaise à certains, **il s'agit bien d'un principe de cogestion** qui implique le respect des représentants de cette communauté et des attributions des différentes instances.

Nous avons enfin demandé aux candidats de se positionner sur quelques unes de nos revendications :

- Poursuivre la revalorisation des primes, **en particulier, pour les personnels de catégorie C qui ont malheureusement bénéficié du pourcentage d'augmentation le plus faible**, plutôt que d'amplifier l'individualisation des rémunérations notamment par l'instauration de primes « au mérite » ou « d'intéressement » ;
- Pour les personnels « sous classés », **nous souhaitons que soient privilégiées les promotions de corps et de grade (concours, listes d'aptitude, tableaux d'avancement et examens professionnels) plutôt que des « colmatages » indemnitaires** ;
- **Lutter contre l'emploi précaire et revaloriser les salaires des personnels contractuels**, grâce à une augmentation de leur indice de rémunération ;
- **Compensation du jour de carence par une prestation d'action sociale** ;
- Pour les personnels percevant la Prime de Fonctions et de Résultats : **réduire la part R (résultats) et renforcer la part F (Fonctions)** ;
- Permettre à la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE), au Comité Technique (CT) et au Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail (CSHCT) **de mieux fonctionner, en facilitant l'accès, aux représentants des personnels, à l'ensemble des informations et en prévoyant un nombre suffisant de réunions notamment pour le CHSCT** ;
- **Organiser une meilleure communication interne dans le domaine des ressources humaines.**

Enfin, nous avons demandé aux deux candidats de nous adresser, par écrit, leurs engagements concernant le volet RH (téléchargeable sur notre blog : <http://auvergne.blog.snptes.org> ).

Les adhérents du SNPTES-UNSA et d'A&I-UNSA ont également été consultés.

Les instances locales du SNPTES-UNSA et A&I-UNSA ont finalement décidé de **soutenir la candidature de Mathias BERNARD** qui semble avoir une plus grande connaissance des problématiques spécifiques aux personnels BIATSS, grâce sans doute, à sa participation assidue aux réunions de la CPE du groupe 1 (ITRF) et du Comité Technique Paritaire (CTP). En outre, ses engagements sont sur certains points plus précis, donnant ainsi l'assurance de voir une grande partie de nos revendications satisfaites pendant la durée de son mandat.

Bien cordialement,

Pour les syndicats A&I-UNSA et SNPTES-UNSA  
Jean-Philippe DESIRONT